

LANGUE ARABE EN ENTREPRISE DE PRODUCTION: la communication en compétition

D^r Foudil DAHOU (Université Kasdi Merbah-Ouargla)
D^r Bachir BENSALAH (Université Mohamed Khider-Biskra)
D^r Salah KHENNOUR (Université Kasdi Merbah-Ouargla)

Le pouvoir de l'entreprendre est essentiellement un savoir linguistique et de gestion. Forte de ce principe moteur, l'entreprise algérienne de production sera à même de prétendre à la promotion de l'humain et au développement de l'économie, mis au service de la société de l'information. Pourtant, la réalité entrepreneuriale algérienne exige aujourd'hui plus que jamais une maîtrise parfaite du facteur communicationnel passant par un réinvestissement réfléchi des compétences traduisantes présentes chez les premiers agents économiques algériens, partagés entre les capitaux à promouvoir des langues nationales et les savoir-faire avérés des langues étrangères. Dans cette dynamique linguistique, la langue arabe légitime ses positions par une modélisation de ses potentialités.

Spéculer sur l'être et le devenir de *la langue arabe en entreprise* permet d'approfondir la définition des schémas généraux de la communication suivant des perspectives linguistique, didactique et économique combinées. Une telle spéculation permet également d'aborder de manière générale la modélisation du processus développemental humain suivant la logique des mécanismes de la communication en entreprise. Il en découle, plus spécialement au plan statutaire, que la position et le positionnement des compétences à l'écrit en langue arabe posent la question essentielle des modalités de la communication interpersonnelle surtout dans sa dimension externe. Par ailleurs, ce statut de la langue arabe au sein de l'Entreprise algérienne se donne à lire dans la perspective obligée de la notion opératoire de citoyenneté si l'on adhère à l'idée majeure selon

laquelle : « *l'entreprise fait partie de la société. Les personnels qui y travaillent sont aussi des citoyens* ». ¹

Cependant, de façon concrète, la question de la modélisation de la langue arabe, au plan communicationnel et au sein des entreprises de production, demeure très délicate en Algérie en raison de la formation, universitaire et professionnelle des principaux agents, essentiellement axée sur l'imitation du modèle occidental, notamment européen, dans son principe théorique, alors même que le principe opératoire fait grandement défaut à la productivité des entreprises nationales, sérieusement devancées au niveau concurrentiel par les entreprises étrangères à cause principalement de leur avancée technologique et de leur capacité à se remettre en question régulièrement, quitte à licencier du personnel au nom du rendement. En effet, « *la capacité à apprendre plus vite que ses concurrents est pour l'entreprise le seul avantage compétitif durable [...]* ». ²

Considérer ce paramètre est bien utile si nous voulons justement dépasser le stade de *l'insécurité linguistique*, qui engendre la crise de *l'identité d'entreprise*, et ambitionner de consolider l'aptitude à raisonner et à organiser notre pensée dans le faisceau d'actions de la didactique des langues étrangères et maternelles pour une maîtrise de l'appareil linguistique dans les activités des secteurs de production. Dès lors un principe actif, qui trace une ligne de conduite spécifique et socio-pragmatique, s'impose de lui-même : « *Quand une entreprise croise un homme qui croise une idée la technologie doit pouvoir les relier* ». ³

Subséquentement, la langue arabe, en Algérie et dans la perspective du développement humain, ne peut que tenir compte des différents aspects afférents à la définition du concept de langue ; définition orientée davantage sur ses finalités, stratégies et propriétés plutôt que sur la dimension conceptuelle du terme dans la mesure où celui-ci ne peut mobiliser son sens plein en dehors d'une contextualisation spatio-temporelle. Sachant dès le départ qu'on n'apprend jamais une langue pour elle-même, une définition dans l'absolu limiterait considérablement la réelle portée économique de la langue arabe parce qu'elle ignorerait sa valeur intrinsèque comme pratique sociale de communication fondée sur une pragmatique des comportements. ⁴

Aussi, seule une définition *conflictuelle* est-elle à même de suggérer une orientation de recherche dans le sens d'une véritable consécration politique de la langue *pour* et *vers* un développement à la fois humain

et économique grâce à l'anticipation et à la dédramatisation des « [...] *frictions interculturelles héritées le plus souvent de contentieux historiques et de préjugés collectifs* ». ⁵ Dépasser ces frictions permettra d'installer chez les agents économiques de production diverses compétences de l'ordre du communicationnel.

Néanmoins, des compétences communicationnelles avérées de l'ordre du socioprofessionnel et de l'économique en langue arabe, exigent des premiers locuteurs du partenariat socioéconomique de repenser les usages quotidiens et les pratiques institutionnelles de la première langue nationale, à la fois, en termes d'hégémonie et de patriotisme linguistiques, non pour s'enfermer dans une espèce de nationalisme linguistique réducteur et totalitaire, mais afin de s'affranchir du cercle pernicieux du passéisme monolingviste et d'évoluer vers des relations symétriques entre, d'une part les langues nationales ; et, d'autre part les langues étrangères, en canalisant de manière positives les effets psychoaffectifs et identitaires des locuteurs souffrant de la minorisation directe ou indirecte des langues en présence. Il convient de la sorte d'élucider politiquement, et non plus d'éluder socialement, les affrontements binaires diglossiques tendus de l'arabe et de l'amazigh parallèlement à ceux de l'arabe et du français. Il ne s'agit en aucune façon de prôner, par esprit de conciliation, un syncrétisme linguistique, mais de travailler davantage dans le sens d'un éclectisme linguistique susceptible de garantir le développement humain du citoyen algérien, convaincu de la nécessité d'asseoir politiquement et socialement une communauté d'intérêts linguistiques entre les Algériens pour leur propre devenir national et international. Il est évident que se pose ici de manière délicate la question des statuts politique et social des langues en Algérie mais surtout celle du statut économique, plus spécialement perçu dans la perspective de la mondialisation / globalisation ; perspective qui re façonne déjà les contours politiques et les limites linguistiques du marché des langues et la redéfinition conséquente des langues du marché. C'est pourquoi, une circonscription précise des concepts fondateurs de *langue* et d'*entreprise* appréhendées selon leurs définitions didactiques et sociolinguistiques, reste à conduire pour l'Entreprise algérienne confrontée à la question majeure de la langue du développement que complique la vision canadienne pour laquelle seule la langue maternelle est à même de permettre de façon efficiente

la créativité dans tous les domaines explorés par la pensée humaine. A ce titre, il importe d'évaluer correctement l'impact des principes de proxémique spatiale et temporelle qui prévalent au sein des entreprises nationales algériennes, lesquelles se distinguent par la nature de leurs productions respectives et leur statut de productivité sur la scène nationale, voire internationale.

Par ailleurs, la question des mentalités linguistiques doit être appréhendée de manière objectivée et non prétendument objective dès le moment où s'en ressentirait l'interprétation des données de terrain ; interprétation sensible à la dimension humaine des sources d'informations -dimension se devant d'être approchée avec beaucoup de prudence dans la mesure où elle est inhérente aux principes de déontologie et d'éthique en vigueur en matière de recherches dont l'objet d'études est le facteur humain. Partant, la redéfinition des langues du marché algérien, en tenant compte de la réalité politique et économique nationales, notamment depuis un lustre, exige de considérer d'un œil attentif les revendications minoritaires dont la constitutionnalisation de l'amazigh est l'expression la plus forte. Ces revendications linguistiques appellent à une véritable prise de conscience de la part de la société civile en ce qui concerne l'éventuelle contribution, participation ou collaboration des langues minorées à l'essor économique du pays tout au moins au développement du facteur humain ; ce qui est autrement plus important en termes de priorité politique. De fait, « *c'est véritablement l'un des objectifs de n'importe quelle politique de gouvernement que de préparer le public à des changements inévitables, ou à stimuler son activité en l'orientant comme il le désire* ». ⁶ Il s'agit en d'autres termes de comprendre la nécessité et le bien-fondé des réformes lorsqu'elles se présentent et tentent de répondre aux besoins urgents de la société. La question linguistique en est un cas de figure des plus communs et des plus spécifiques, en regard des polémiques suscitées et des dérapages médiatiques. La dimension humaine centre de la sorte notre réflexion sur les interactions de la composante linguistique et du discours de l'Entreprise algérienne sur le développement, spécialement à partir des compétences fondamentales de compréhension et d'expression liées à la maîtrise de l'écrit par les premiers agents de l'Entreprise : la direction et le personnel administratif.

Il s'avère que l'écrit au travail repose pour une grande part sur une activité de traduction des plus rigoureuses. Dans la perspective du développement humain des entreprises nationales de production, la traduction de documents comme atout de décollage économique, nous permet de traiter de l'une des conséquences de la problématique de la construction linguistique et scripturale des agents humains dans la pratique de communication professionnelle à expliciter en termes d'attitudes et de représentations. Cette construction requiert la mise en place d'habitudes de lecture chez les personnels qualifiés en matière de dépouillement et d'exploitation de documents écrits, autrement que sous la simple forme scripturale de notes de services et de notices ou de modes d'emploi. A ce titre, la traduction d'entreprise constitue un travail de vulgarisation continu- la vulgarisation procède de cette double activité d'appréhension des savoirs, notamment en mode textuel, qui positionne le personnel-traducteur dans une dialectique particulière réalisant le devenir de l'acte traducteur en deux temps : le personnel-traducteur assume respectivement le double statut de simple lecteur et de lecteur / scripteur.

La traduction d'entreprise possède la particularité d'être pragmatique en raison de la dynamique de réflexion qu'elle doit promouvoir en instaurant les cellules de recherche au sein des entreprises nationales de production. Celles-là s'assignent comme principales missions de corriger la terminologie relative aux multiples produits que celles-ci pensent dans leurs projets de développement. De façon plus fondamentale, l'expérience nationale traduisante pose le problème de l'articulation entre langue et productivité économique. Parce que commercer, c'est déjà communiquer, l'acte en question situe la traduction dans la consommation des signes linguistiques à caractère fonctionnel. Sous cet angle, le marché de la traduction se distingue par un certain nombre de traits assez particuliers dont le plus dominant est sans aucun doute la valeur linguistique de la communication dans sa double valeur marchande et intellectuelle. Il paraît dès lors intéressant de confronter avec cette thèse un certain nombre d'attitudes particulières qui relèvent de l'imaginaire de la traduction et de textes où cet imaginaire se trouve porté économiquement à son plus haut degré d'expression. Pour prendre part au tournoi économique, la traduction procède d'une politique sociale d'ouverture notamment en relation avec le développement des

capitaux linguistiques locaux. Le cas de l'Algérie serait à cet égard très révélateur.

La traduction d'entreprise repose sur l'élaboration d'un contrat de traduction fonctionnelle, fondé sur une terminologie économique reconnue. Cependant, un tel contrat, s'il interdit explicitement tout développement personnel et toute appropriation progressive du discours économique, n'exclut pas dans son principe le caractère multifonctionnel des textes, le texte économique ne faisant pas exception. En effet «*toute production écrite présuppose des textes préalables, des référents, des modèles ou des anti-modèles. Aucun texte ne part de zéro. L'énonciation se fait toujours à plusieurs, dans un contexte polyphonique qui suppose plusieurs agents*».⁷

Le traducteur se doit ainsi de se démarquer de la situation d'énonciation en établissant des stratégies conscientes de réécriture susceptibles de développer le potentiel productif de son action. Ces mêmes stratégies lui permettent surtout de positionner son discours personnel par rapport au discours économique qu'il ne produit pas mais transpose en recourant aux modalités fondamentales de présentation du discours - à savoir assertion, interrogation et injonction. «*Les textes et les discours utilisent ces diverses modalités de façon variable selon les circonstances et les intentions*».⁸

La perception de la réforme repose sur une philosophie commune lucidement partagée, qui se définit comme une réflexion sur l'évolution et le mouvement des idées linguistiques et économiques au sein des entreprises de production. Elle s'attache à rattacher la pensée des décideurs aux dimensions concrètes de l'économie de marché, telles que le savoir, l'action et le rapport communicationnel à autrui. Elle compose par ailleurs une forme de réconciliation grâce à l'élaboration d'un consensus autour des représentations sur les rôles multiples dévolus à chacun des agents de production au sein de sa communauté professionnelle et dans l'organisation et la hiérarchisation des services communs. En l'absence ou dans le cas de la fragmentation de ce consensus, des forces de division d'égale intensité émergent dans l'ordre social préétabli, créant des situations d'anarchie incontrôlées. En effet, «*dès qu'il y a de nombreux participants, comme c'est le cas dans le processus de la réforme, nous nous trouvons en présence de valeurs concurrentes et conflictuelles non seulement entre les individus mais, ce qui est plus important, au sein de chaque personne*».⁹

Les compromissions inéluctables de l'action politique dans sa gestion de l'expérience linguistique des peuples, tendent à démontrer la nécessité des réformes afin de désamorcer les conflits identitaires à l'échelle de la société. Cependant, la surenchère linguistique qui travaille à miner les soubassements de l'inconscient individuel, compromet l'équilibre sociétal, qui doit prévaloir dans les interactions économiques et professionnelles entre les personnes, dès l'instant où le collectivisme négateur agit au sein des entreprises de production sous le prétexte fallacieux de la qualification linguistique des agents, prisonniers alors « [...] *des impératifs linguistiques des anciens colonisateurs* ». ¹⁰ La libération des agents économiques exige un effort considérable de communication, à la fois, externe et interne à mener par les gestionnaires des entreprises nationales avec le mot d'ordre selon lequel « *les pays pauvres n'ont nullement besoin de faire de mauvaises opérations internationales, à cause du manque de qualifications linguistiques* ». ¹¹ Il est vrai qu'une politique de formation linguistique s'est progressivement mise en place dans les principaux secteurs de la production, notamment en langue anglaise des hydrocarbures. Inopportunément, le caractère techniciste de la formation menée a fait que celle-ci a dévié tendancieusement privant de son esprit même les premiers bénéficiaires, à savoir majoritairement les cadres et les techniciens.

Dans le secteur de la production les atouts de la rentabilité apparaissent comme fortement liés à la formation continue du personnel et à son évolution en termes de qualification. Les premiers responsables de direction en sont pleinement conscients : « [...] *Ce que nous savons, nous, les chefs d'entreprise, c'est que l'aspect social du "management" d'une entreprise est en train de prendre une importance considérable. Il ne suffira pas d'enseigner à nos "clients" le management technique ou le management financier : encore faudra-t-il leur apprendre le management pur et simple, c'est-à-dire la façon d'employer les hommes, de les former et de les commander. Or [nous ne voyons pas] comment on pourrait le faire en transposant purement et simplement des schémas importés [...]. Il s'agira, en réalité, de créer avec eux d'autres schémas originaux, qui tiendront compte de leur mentalité et de leurs traditions* ». ¹²

Le rapport de force existant dès lors entre productivité de l'entreprise et degré de performance de ses agents, est très étroitement lié à celui

de la qualification par la langue dans la mesure où celle-ci instaure un certain régime d'égalité interpersonnel quant aux règles de sécurité du travail et à la maîtrise complète de la tâche à réaliser. La langue devenant véhicule de la formation professionnelle, doit être technicisée à l'extrême afin de répondre au rythme de développement projeté. Néanmoins, est préalablement exigé de tenir compte de sa dimension axiologique sans laquelle aucune adaptation de système étranger ne saurait être effective, dans le cas probable d'une importation obligée d'expériences majeures - le facteur culturel étant par définition incontournable. Il en découle d'importantes demandes de conseil méthodologique dérivant d'un environnement producteur de besoins nouveaux ; « *il faut pour cela s'approprier certaines méthodologies et adapter des outils qui ne relèvent pas strictement de la linguistique* ». ¹³

De la perception négativiste de la mondialisation découle la question essentielle de la place de l'Algérie sur la scène internationale perçue à travers les soubresauts idéologiques du nouvel ordre mondial ; les variations politiques et passionnelles, les contradictions et les incohérences du régime algérien ont conduit le pays à une impasse idéologique qui s'est mû en réformes virtuelles successives, depuis les indépendances, sous forme de changements plutôt que véritable développement d'avenir. Cependant, le constat se révèle assez simple dans sa formulation : « [...] généralement, toute transformation de l'économie commande une orientation des investissements, une transposition de l'économie en politique » ¹⁴ ; qu'en est-il du développement ?

Relativement à la priorité du développement humain les affirmations politiques de l'Algérie créent de manière récurrente des déséquilibres sociaux dont la question linguistique ne représente qu'un des aspects les plus délicats et qui ne peut être objectivement abordé que sous l'angle d'un consensus entre trois forces militantes : l'arabisation politique, la francophonisation sociale et la constitutionnalisation amazigh.

Considérer les conflits potentiels de cette triade exige de la société algérienne un dépassement, à la fois constructeur et conciliant, de ses propres valeurs fondatrices. En effet, « *cela revient à démonter morceau par morceau les institutions, les usages et les principes moraux d'une société traditionnelle et à les assembler de nouveau en fonction des besoins. La société ne saurait rester ce qu'elle était.*

12 مخبر أبحاث في اللغة والأدب الجزائري- قسم الأدب العربي، جامعة بسكرة

*Comment s'étonner, devant cette tâche herculéenne, que depuis le début des années 1960, le débat sur le développement ne cesse de revenir sur la fameuse formule : " une planification d'ensemble plutôt qu'une solution pour chaque problème" ? »*¹⁵

Seule une réhabilitation de la communication politique est susceptible de permettre aux Algériens de participer activement aux débats de la Réforme des réformes dont celle pleinement affirmée du système éducatif.

Nous soulignons ici, en particulier, le caractère primordial du rapport de la traduction au monde du travail ; rapport qui représente l'un des aspects essentiels du besoin de sécurité linguistique au plan professionnel, notamment en ce qui touche la maîtrise de l'écrit. A ce sujet, « *Reiss précise que l'usage de deux langues naturelles et d'un médium change nécessairement et naturellement le message pendant le processus de communication. Elle souligne que ce principe s'appuie sur le postulat du théoricien de la communication Otto Haseloff, selon lequel la communication idéale est rare, même à l'intérieur d'une seule langue, en raison des connaissances et des attentes du récepteur qui sont généralement différentes de celles de l'émetteur* ». ¹⁶

L'agent de production est appelé dans le cadre de ses activités linguistiques à produire des écrits liés aussi bien à la forme interne qu'à la forme externe de la communication en entreprise. En outre, la compréhension de l'écrit en langue étrangère peut considérablement influencer sur le rendement de son travail en raison de la plus ou moins grande fiabilité de la traduction des consignes ou des notices d'emploi dans le cas très fréquent d'utilisation appropriée d'une machine. Cela devient plus délicat quand il s'agit de l'entretien régulier des machines en termes de mesures de sécurité à appliquer à la lettre. L'action traduisante reposant entre autres sur une typologie des textes fondée sur la finalité de leurs fonctions respectives, il est dès lors impératif pour l'agent de connaître et de manipuler un type de texte dominant correspondant à son domaine d'activités. « *Reiss postule qu'il est possible d'établir une typologie des textes car les différentes langues et cultures emploient plus ou moins les mêmes types de textes. Ainsi, elle distingue, d'après la fonction que les textes remplissent –selon le type de communication qu'ils établissent ou le type de communication dans lequel ils existent- les textes informatifs, les textes expressifs et*

les textes opérationnels ». ¹⁷ Sur un plan purement pratique, le contrôle de l'activité de traduction ou de l'action traduisante conforte la nécessité de promouvoir le respect et la satisfaction des besoins linguistiques dans les échanges interpersonnels dans la mesure où la langue, au plan professionnel, se définit fondamentalement comme la langue des outils et du matériel 18; d'autant plus que « *le thème de l'efficacité réapparaît, [...] en tant que motif sous-jacent à la création d'un environnement de travail respectant les besoins des personnes* ». ¹⁹

Au terme de cette réflexion préliminaire, il importe de saisir les soubresauts de la société algérienne traversée par le dilemme du développement dans sa double perspective humaine et économique ; il importe également de se corriger du complexe de l'insécurité linguistique qui entrave toute évolution véritable des mentalités individuelles et collectives. Il importe enfin de se montrer généreux envers soi en nourrissant un sentiment intérieur de paix linguistique tournée vers la réconciliation des langues et des esprits, paix et réconciliation permises grâce au constant effort d'intercompréhension et de reconnaissance au cœur de la fructueuse rencontre des cultures au sein de l'acte traducteur.

Principales références bibliographiques

-
- 1 J.-P. LEHNISH, 2003)
 - 2 *Notes de lecture*.
 - 3 CAP GEMINI (Ideas People Technology), *Le Figaro économie*, n°17031, Cahier n°02, lundi 17 mai 1999, p.124.
 - 4 Cf. Victor FERENCZI (sous la dir. de), *Psychologie, langage et apprentissage*, Didier-Credif, Paris, 1978.
 - 5 A. GOHARD-RADENKOVIC, *Communiquer en langue étrangère. Des compétences culturelles vers des compétences linguistiques*, Peter Lang, Berne, 1999, p. 03.
 - 6 Jacques VALLEE : 219.
 - 7 KLEEMANN-ROCHAS Colette et al., *Comment rédiger un rapport, un mémoire, un projet de recherche, une activité de recherche en cours? Manuel de rédaction avec modules d'apprentissage des techniques d'écriture en français*, [Projet « Rédigera » réalisé avec le soutien du programme Socrates Lingua 289629-CP-1-2001-1-IT-LINGUA-L2

14 مخبر أبحاث في اللغة والأدب الجزائري- قسم الأدب العربي، جامعة بسكرة

Centre de langues de l'Institut universitaire européen, via dei Roccettini 9, 50016, SAN DOMENICO di FIESOLE (FIRENZE, Italie)], 22/05/2003, p. 26.

8 *Ibid.*

9 A. DELEON et B.-K. KLUCHNIKOV, in Robert MC CAIG, «Réforme de l'éducation : la dimension humaine», *PERSPECTIVES* (revue trimestrielle de l'éducation), vol. XI, n° 01, UNESCO, 1981, p. 81.

10 Hans MALV, *Langue et économie*, 2004.

11 *Ibid.*

12 Yvon CHOTARD, *Langues et emploi*, slnd.

13 Claude SPRINGER, *Les langues modernes*, 1, 1975 : 37.

14 René GALISSOT, 1978 : 71.

15 Wolfgang SACHS, Gustavo ESTEVA, 2000 : 35.

16 Reiss

17 *Ibid.*

18 Cf. CHÉNARD et VAN SCHENDEL, 2002 : 52.

19 *Ibid.*, p.53)